

## Émergence des micro-fermes : des clés pour se repérer

Repères technico-économiques à partir d'un exemple de terrain

20.341



### Date

8 décembre 2020

### Lieu

Accueil à 8h30 :

Ferme de Bassenges  
Chemin de la Raye 12  
1024 Ecublens

Suite de la journée 11h-17h :

UNIL, Lausanne (salle à définir)

### Public

Tout-e conseiller-ère agricole intéressé-e pour accompagner des porteurs de projets de micro-ferme issus ou non du milieu agricole.  
Tout agriculteur-riche, jeune diplômé d'un cursus agricole et tout porteur de projet non issu du milieu agricole.

### Responsables

Claire Asfeld, AGRIDEA  
Hélène Bougouin, FiBL

## Contexte

En Suisse, tout comme dans les pays voisins, émergent de la société civile, des formes d'agriculture agro-écologiques. Les micro-fermes en constituent une forme emblématique. Ces entreprises encore peu nombreuses proposent un fonctionnement alternatif en explorant des approches circulaires, à la fois sur des aspects d'agronomie, d'environnement, de rapports sociaux et économiques. Ce cours explorera plus particulièrement les repères technico-économiques disponibles à l'heure actuelle en suisse romande.

*Ce webinaire fait partie d'un cycle de formation continue « Emergence de micro-fermes » réalisé en partenariat FiBL-AGRIDEA.*

## **Objectifs**

Le-la participant-e :

- Découvre sur le terrain un exemple de micro-ferme (ses spécificités fonctionnelles, son modèle d'affaire et les aspects économiques).
- Est sensibilisé aux étapes d'implantation de ce type de projet.
- Sait transférer à un autre projet des éléments de méthodes issus du cas exemple.

## **Méthodes**

Visite de ferme et témoignage d'agriculteur, étude de cas, discussions, travaux de groupe.

# Programme détaillé

8 décembre 2020

**08h30 Accueil, café, croissants à la ferme**

**09h15 Introduction de la journée**

Hélène Bougouin, FiBL  
[helene.bougouin@fibl.org](mailto:helene.bougouin@fibl.org)

**09h30 Visite de la Ferme de Bassenges**

- Présentation du collectif
- Visite et échanges avec les fermiers

Témoignage des porteurs de projet

**11h00 Pause et déplacement dans la salle de cours**

**11h30 Méthode et analyse de budget à partir de l'exemple de la ferme de Bassenges**

- Présentation du tableau
- Analyse des facteurs critiques
- Questions et réponses

Matthieu Cassez, AGRIDEA  
[matthieu.cassez@agridea.ch](mailto:matthieu.cassez@agridea.ch)

**12h15 Repas**

**13h45 Approche globale : cas de la ferme de Bassenges**

- Cohérence stratégique et modèle d'affaires

Claire Asfeld, AGRIDEA  
[claire.asfeld@agridea.ch](mailto:claire.asfeld@agridea.ch)

**14h15 Atelier de jeux d'hypothèse pour développer un projet de micro-ferme**

- Ateliers de travail
- Restitution en groupe
- Synthèse

Matthieu Cassez &  
Claire Asfeld, AGRIDEA

**16h30 Bilan et évaluation**

Hélène Bougouin  
FiBL

**17h00 Fin de la journée**

Hélène Bougouin  
FiBL

## Informations pratiques

### Inscription

[20.341](#)

### Délai d'inscription

30 novembre 2020

En vous inscrivant, vous acceptez les conditions générales.  
Vous pouvez les consulter sur [www.agridea.ch/termes-et-conditions](http://www.agridea.ch/termes-et-conditions).

### Informations

+41 (0)21 619 44 06 ou [cours@agridea.ch](mailto:cours@agridea.ch)

### Informations sur le contenu

[claire.asfeld@agridea.ch](mailto:claire.asfeld@agridea.ch)  
[helene.bougouin@fibl.org](mailto:helene.bougouin@fibl.org)

### Prix

Forfait agriculteurs et porteurs de projet de micro-ferme (Tarif FiBL) **CHF 95.-/jour**

Forfait conseillères et conseillers et collaboratrices et collaborateurs d'organismes membres d'AGRIDEA, ainsi que l'OFAG et de centres de recherche et de formation : **CHF 180.-/jour**

Autres participant-e-s : **CHF 300.-/jour**

Les vacances (hors café, location de salle et matériel) ne sont pas comprises dans le forfait. Le repas du midi sera à régler directement sur place.

**La facture** finale vous sera envoyée après le cours.

**Désistement** : Il est possible de se désinscrire sans conséquence financière jusqu'à une semaine avant le début du cours. Si le retrait intervient plus tard, une taxe de CHF 100.- sera perçue pour les frais administratifs. D'autre part, une participation sera facturée en fonction de la dédite demandée par les lieux d'accueil ou d'hébergement (restaurant, hôtel). Sans excuse ou pour une participation partielle, même annoncée, la facture s'élève au montant correspondant aux inscriptions.